

CHAMPIONNATS REGIONAUX PISTE PAYS DE LA LOIRE

Catégories Minimes - Cadets - Juniors - Seniors

Hommes et Femmes

Samedi 15 et dimanche 16 juin 2019

Les Championnats Régionaux sont ouverts aux hommes et aux Femmes des catégories Seniors, Juniors, Cadets et minimes titulaires d'une licence du Comité Régional de Cyclisme des Pays de la Loire.

17 titres seront délivrés :

Epreuves	Hommes				Femmes		
	Minimes	Cadets	Juniors	Seniors	Minimes	Cadettes	Juniors/Seniors
Vitesses individuelles		●	●	●			
500 mètres		●					
Kilomètre			●	●			
Eliminations	●						
Poursuites individuelles		●	●	●			
Omnium	●	●	●	●	●	●	●

Sont sélectionnés pour participer **aux épreuves d'endurance**⁽¹⁾ :

- les 15 premiers **Minimes** du Classement général provisoire de la Coupe des Pays de la Loire arrêté avant les Championnats régionaux
- les 15 premiers **Cadets** du Classement général provisoire de la Coupe des Pays de la Loire arrêté avant les Championnats régionaux
- les 20 premiers **Juniors/Seniors** du Classement général provisoire de la Coupe des Pays de la Loire arrêté avant les Championnats régionaux

Des places supplémentaires seront à la disposition de l'ETR.

La participation **aux épreuves d'endurance**⁽¹⁾ des sélectionnés est obligatoire. A défaut, ils ont l'interdiction de courir sur route ce week-end là.

Une dérogation exceptionnelle pourrait être accordée à un athlète absent pour motif recevable (blessure, sélection équipe de France...). Cette demande devra être adressée au CTR Patrice Cossard qui statuera.

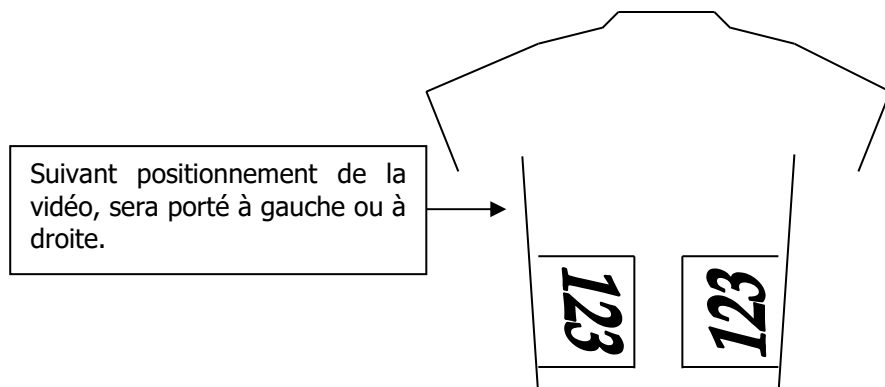
(1) Les épreuves d'endurance sont les poursuites individuelles et/ou les Omniums

REGLEMENT

Les épreuves seront courues sous le règlement de la Fédération Française de Cyclisme, le Comité Régional des Pays de la Loire se réservant la possibilité d'y adjoindre un règlement particulier si le besoin s'avérait nécessaire, auquel cas l'ensemble des participants et encadrants devront pouvoir en prendre connaissance avant le début des épreuves.

Port des dossards

Deux dossards sont obligatoires, à positionner de la manière suivante :



Pour les épreuves individuelles, un seul dossard porté au milieu, au-dessus des reins.

CHAMPIONNATS REGIONAUX PISTE PAYS DE LA LOIRE

Catégories Minimes - Cadets - Juniors - Seniors

Hommes et Femmes

Samedi 15 et dimanche 16 juin 2019

EPREUVES

1. VITESSE

3 tournois de vitesse, réservés aux hommes, permettent de délivrer un titre de Champion régional de vitesse pour chacune des catégories suivantes :

- Cadets,
- Juniors,
- Seniors

Préalablement au premier tour de compétition, il sera disputé une épreuve qualificative « 200 mètres contre la montre » pour désigner les coureurs les plus rapides qui accéderont au tournoi de vitesse et pour établir la composition des séries.

La distance à parcourir comprenant l'élan et les 200 mètres est fixée à 3 tours 1/2.

Les 8 premiers temps des 200 m lancés sont qualifiés pour les tournois de vitesse.

Tableaux de composition des tournois de vitesse

Partants	formule	Epreuve	Composition	1 ^{er}	2 ^{ème}
8	Séries 1 manche gagnante 4 séries à 2	1	N1 – N8	1A1	
		2	N2 – N7	2A1	
		3	N3 – N6	3A1	
		4	N4 – N5	4A1	
4	1/2 de finale 1 manche gagnante 2 séries à 2	1	1A1 – 4A1	1C1	1D1
		2	2A1 – 3A1	2C1	2D1
2	Finale 3 et 4 1 manche gagnante	1	1D1 – 2D1		
2	Finale 1 et 2 2 manches gagnantes	1	1C1 – 2C1		

CHAMPIONNATS REGIONAUX PISTE PAYS DE LA LOIRE

Catégories Minimes - Cadets - Juniors - Seniors

Hommes et Femmes

Samedi 15 et dimanche 16 juin 2019

2. POURSUITE INDIVIDUELLE

Des titres de Champion régional de poursuite seront délivrés pour chacune des catégories suivantes :

- Cadets,
- Juniors,
- Seniors

Tournoi de poursuite en 1 phase, couru par séries à 2 coureurs. Classement au temps déterminant pour l'attribution des titres. Cette épreuve se déroulera sur les distances suivantes :

Catégories	
Seniors	4 000 m / 16 tours
Juniors	3 000 m / 12 tours
Cadets	3 000 m / 12 tours

L'ordre de départ et les séries seront définis préalablement par l'organisation et les arbitres

Les épreuves seront courues sous le règlement de la Fédération Française de Cyclisme.

3. 500 METRES

Un titre de Champion régional du 500 mètres est délivré pour la catégorie des cadets hommes.

L'épreuve sera courue par séries de 2 coureurs. Classement au temps déterminant pour l'attribution du titre.

L'épreuve est courue sous le règlement de la Fédération Française de Cyclisme.

4. KILOMETRE

Des titres de Champion régional du kilomètre seront délivrés pour chacune des catégories suivantes :

- Juniors,
- Seniors

Selon le déroulement du programme des Championnats, l'épreuve sera courue par séries de 2 coureurs. Classement au temps déterminant pour l'attribution des titres.

Les épreuves seront courues sous le règlement de la Fédération Française de Cyclisme.

CHAMPIONNATS REGIONAUX PISTE PAYS DE LA LOIRE

Catégories Minimes - Cadets - Juniors - Seniors Hommes et Femmes

Samedi 15 et dimanche 16 juin 2019

5. OMNIUMS

4.1 Omnium Femmes

L'omnium Femmes est composé des 4 épreuves ci-après. Elles se dérouleront dans l'ordre indiqué :

1. Tour lancé
2. Course « Tempo »
3. Poursuite individuelle
4. Elimination

Sur les épreuves en peloton, les minimes/cadettes et Juniors/seniors courent séparément.

- Si le nombre de Femmes Minimes/Cadettes et/ou Juniors/Seniors est suffisant (> 7 filles), une tempo et une Elimination pour chaque catégorie soit 2 tempo, 2 Eliminations
- Si le nombre de Femmes Minimes/Cadettes et/ou Juniors/Seniors est insuffisant (3 à 7 filles), une tempo et un keirin (à la place de l'Elimination) pour chaque catégorie
- Si le nombre est inférieur à 3 filles, annulation des épreuves pour la catégorie concernée

L'omnium Femmes permet de délivrer 3 titres de Champion régional pour chacune des catégories suivantes :

- Minimes,
- Cadettes
- Juniors/Seniors

Le minimum de participantes est fixé à 5 candidates par catégorie pour attribuer un titre.

4.1.1 Tour lancé

Le tour lancé se déroulera sur un tour de piste complet après 2,5 tours de lancement. L'ordre de départ sera défini préalablement par l'organisation et les arbitres. Un seul coureur en piste.

4.1.2 Course Tempo

Pour les minimes-cadettes, cette épreuve se déroulera sur la distance de 2 500 m / 10 tours. Les 4 premiers tours se déroulent sans attribution de points.

Pour les juniors-seniors, cette épreuve se déroulera sur la distance de 5 000 m / 20 tours. Les 4 premiers tours se déroulent sans attribution de points.

4.1.3 Poursuite individuelle

Le tournoi de poursuite se déroulera en une phase. Finale directe avec des séries à 2 coureurs et classement au temps. Cette épreuve se déroulera sur les distances suivantes :

Catégories Femmes	
Juniors / Seniors	2 000 m / 8 tours
Cadettes	2 000 m / 8 tours
Minimes	2 000 m / 8 tours

Les départs seront donnés dans l'ordre inverse du classement général provisoire établi à l'issue de l'épreuve précédente. En cas de nombre impair, le dernier du classement partira seul dans la 1^{ère} série.

CHAMPIONNATS REGIONAUX PISTE PAYS DE LA LOIRE

Catégories Minimes - Cadets - Juniors - Seniors

Hommes et Femmes

Samedi 15 et dimanche 16 juin 2019

4.1.4 Elimination

L'épreuve sera courue sous le règlement de la Fédération Française de Cyclisme.

4.1.5 Classement général

Chaque gagnant de chaque épreuve se verra attribuer 40 points, chaque deuxième se verra attribuer 38 points, chaque troisième se verra attribuer 36 points etc. Les coureurs classés 21ème et au-delà se verront attribuer 1 point chacun. Le gagnant de l'Omnium sera le coureur ayant obtenu le plus haut total de points. En cas d'ex aequo, le vainqueur est le coureur qui réalise le meilleur temps additionné sur les épreuves chronométrées.

5.2 Omnium Minimes Hommes

L'omnium Minimes hommes est composé des 4 épreuves ci-après. Elles se dérouleront dans l'ordre indiqué :

1. Scratch
2. Course Tempo
3. Elimination
4. Course aux points

5.2.1 Scratch

Cette épreuve se déroulera sur la distance de 2 500 m / 10 tours

5.2.2 Course Tempo

Cette épreuve se déroulera sur la distance de 2 500 m / 10 tours. Les 4 premiers tours se déroulent sans attribution de points.

5.2.3 Elimination

L'épreuve sera courue sous le règlement de la Fédération Française de Cyclisme.

5.2.4 Course aux points

Cette épreuve se déroulera sur la distance de 10 000 m / 40 tours / 5 classements.

5.2.5 Classement général

Chaque gagnant de chaque épreuve se verra attribuer 40 points, chaque deuxième se verra attribuer 38 points, chaque troisième se verra attribuer 36 points etc. Les coureurs classés 21ème et au-delà se verront attribuer 1 point chacun. Les points obtenus sur la Course aux points viennent s'ajouter au cumul de points obtenus avant celle-ci. Les coureurs ajouteront ou perdront des points de leur total de points, sur la base des tours gagnés et perdus ainsi que sur la base des points remportés lors des sprints durant la course aux points. Le gagnant de l'Omnium sera le coureur ayant obtenu le plus haut total de points. En cas d'ex aequo, le vainqueur est le coureur ayant obtenu le meilleur classement sur le dernier sprint de la course aux points.

CHAMPIONNATS REGIONAUX PISTE PAYS DE LA LOIRE

Catégories Minimés - Cadets - Juniors - Seniors

Hommes et Femmes

Samedi 15 et dimanche 16 juin 2019

5.3 Omniums Hommes Cadets, Juniors et Seniors

Les omniums hommes des catégories cadets, juniors et Seniors sont composés des 4 épreuves ci-après. Elles se dérouleront dans l'ordre indiqué :

1. Scratch
2. Course Tempo
3. Elimination
4. Course aux points

5.3.1 Scratch

Cette épreuve se déroulera sur les distances suivantes :

Catégories	
Seniors	7 500 m / 30 tours
Juniors	7 500 m / 30 tours
Cadets	5 000 m / 20 tours

5.3.2 Course Tempo

Cette épreuve se déroulera sur les distances suivantes :

Catégories	
Seniors	7 500 m / 30 tours
Juniors	7 500 m / 30 tours
Cadets	5 000 m / 20 tours

Les 4 premiers tours se déroulent sans attribution de points.

5.3.3 Elimination

L'épreuve sera courue sous le règlement de la Fédération Française de Cyclisme.

5.3.4 Course aux points

Cette épreuve se déroulera sur les distances suivantes :

Catégories	
Seniors	20 000 m / 80 tours / 8 classements
Juniors	20 000 m / 80 tours / 8 classements
Cadets	16 000 m / 64 tours / 8 classements

5.3.5 Classement général

Chaque gagnant de chaque épreuve se verra attribuer 40 points, chaque deuxième se verra attribuer 38 points, chaque troisième se verra attribuer 36 points etc. Les coureurs classés 21ème et au-delà se verront attribuer 1 point chacun. Les points obtenus sur la Course aux points viennent s'ajouter au cumul de points obtenus avant celle-ci. Les coureurs ajouteront ou perdront des points de leur total de points, sur la base des tours gagnés et perdus ainsi que sur la base des points remportés lors des sprints durant la course aux points. Le gagnant de l'Omnium sera le coureur ayant obtenu le plus haut total de points. En cas d'ex aequo, le vainqueur est le coureur ayant obtenu le meilleur classement sur le dernier sprint de la course aux points.

CHAMPIONNATS REGIONAUX PISTE PAYS DE LA LOIRE

Catégories Minimes - Cadets - Juniors - Seniors

Hommes et Femmes

Samedi 15 et dimanche 16 juin 2019

CLASSEMENTS

Tout coureur qui ne prendra pas le départ d'une épreuve sera considéré comme ayant abandonné et ne pourra pas participer aux épreuves qui resteraient à disputer. Il sera néanmoins inscrit sur la feuille de classement général final, à la suite des places attribuées, avec la mention « DNF » (n'a pas terminé).

Tout coureur abandonnant l'une des épreuves sera considéré comme ayant abandonné la compétition et ne pourra pas participer aux épreuves qui resteraient à disputer. Il sera néanmoins inscrit sur la feuille de classement général final, à la suite des places attribuées, avec la mention « DNF » (n'a pas terminé).

Tout coureur ne terminant pas une épreuve en raison d'une chute, ou ne pouvant pas remonter en piste dans le dernier kilomètre, se verra attribuer 1 point.

DEVELOPPEMENTS

Catégories	Hommes	Femmes
Juniors / Seniors	Non limité	7.01 m
Cadets	7.01 m	7.01 m
Minimes	6.71 m	7.01 m

PROTOCOLE OFFICIEL

Son déroulement se tiendra à l'issue de l'ensemble des épreuves dès lors que les classements généraux définitifs auront été établis.

Les attributions et récompenses, pour chacune des catégories, sont les suivantes:

- 1^{er} Régional au classement :
 - 1 maillot de champion régional
 - 1 médaille d'or
- 2^{eme} Régional au classement :
 - 1 médaille d'argent
- 3^{eme} Régional au classement :
 - 1 médaille de bronze

La participation au protocole officiel est obligatoire pour l'ensemble des lauréats des podiums.

RECLAMATIONS ET LITIGES

Tous les litiges seront tranchés sur place par le Jury des Arbitres dans le respect de la réglementation fédérale sur piste et, le cas échéant, du règlement particulier du Championnat Régional.

ENGAGEMENTS

Les engagements sont à réaliser par internet via le site de la Fédération Française de Cyclisme.

Un coureur qui souhaite participer aux épreuves du samedi et aux épreuves du dimanche doit s'engager sur chacun des 2 jours (soit un engagement par jour).